

CONFÉRENCE POUR LES PARENTS

15 Mai 2025 via Teams - à PARTIR DE 19H

→ [CLIQUER SUR LE LIEN](#) ←

ASPECTS LÉGAUX ET PASSAGE À LA VIE ADULTE, LES ESSENTIELS ET LE PRATICO-PRATIQUE :
LE 18 ANS, LES TESTAMENTS ET LA TUTELLE AU MAJEUR



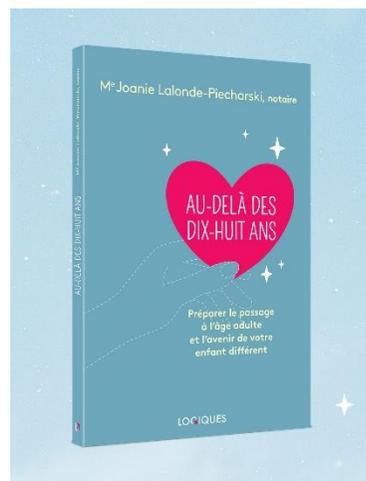
Me Joanie Lalonde-Piecharski est notaire et conseillère juridique. Sa pratique est exclusivement dédiée aux parents et aux proches-aidant d'une personne vivant avec des besoins particuliers. Ses champs d'expertise sont la rédaction de testaments sur mesure et adaptés à un héritier vulnérable, la mise en place des tutelles au majeur et des mesures d'assistance, ainsi que le règlement d'une succession incluant un légataire vivant avec une différence. Engagée pour la cause, elle est impliquée au sein de divers organismes et elle siège présentement comme Commissaire à la Commission des services juridiques du Québec.

Me.

JOANIE LALONDE PIECHARSKI

NOTAIRE ENGAGÉE

×



3 axes proposés

1. Ce qui change après 18 ans dans le quotidien et au niveau légal – Résumé des étapes à venir pour un passage en douceur
2. Explications des différentes possibilités de protection d'un héritier qui ne sera pas en mesure de gérer son héritage – Fiducie et Guide des valeurs
3. La tutelle au majeur - Explications et avantages de mettre en place cette mesure